

DOMAINE EQUESTRE DE L'ORMERIE



06.73.87.83.03

TARIFS PENSIONS JANVIER 2024

Les pensions sont conclues après signature en deux exemplaires du contrat de pension dans lequel est stipulé le montant mensuel de la pension correspondant à la prestation souhaitée. Elles sont à régler avant le 5 du mois en cours.

Tout cavalier propriétaire (ou invité) pour monter son cheval doit être en possession de la licence fédérale en cours de validité. Celle-ci peut être demandée au club. Toute pension inférieure à 2 mois est considérée comme pension de passage.

PENSION n°1-BASE : 455 € TTC

Box paille + alimentation granulés 3 fois/jour + foin + accès aux installations + place sellerie

PENSION n°2 CONFORT : 550 € TTC

Base + sortie en liberté au paddock ou au pré individuel 5jrs/semaine + soins + 1 cours collectif/ semaine compris (535€TTC sans cours)

PENSION n°3- ENTRETIEN : 665 € TTC

Pension n°1 + travail monté ou longé 3 jours/semaine + paddock 2jr/sem. ou liberté+ 2 cours collectifs compris/semaine

PENSION n°4- VALORISATION : 770€ TTC

Pension n°1 + travail monté ou longé 5 jours/semaine + paddock 1jr/sem. ou liberté + 2 cours compris/semaine

PENSION n°5- HERBAGE : 245€TTC / mois Herbage collectif + foin (automne-hiver) + sellerie + Accès aux installations.

PENSION n°6- ELEVAGE : 200€TTC (Pré collectif) Pour poulains, poulinières ou retraités.

PENSION DE PASSAGE BOX sans travail: 35 euros ttc / jour

COURS PARTICULIER ou Travail cheval: 40 €/ séance. COURS COLLECTIF: 25€

Carnet 10h cours collectif propriétaire: 180€ TTC

LOCATION CARRIÈRE OU MANÈGE : 12€/PASSAGE

SUPPLEMENT COPEAUX : 35 € / mois